

---

# Projet associatif 2019-2020

---



# SOMMAIRE

---

I.	Informations générales .....	3
A.	Création et siège social .....	3
B.	Les membres du conseil d'administration .....	3
C.	Conditions d'adhésion et cotisation .....	3
D.	Tarifs des prestations et ateliers.....	4
E.	Objectifs généraux.....	4
II.	Déclinaisons de l'AEB-Inclusion.....	5
A.	AEB-Inclusion.....	5
B.	AEB-Information-Formation .....	5
C.	AEB-Coordination .....	6
III.	Projet associatif (2019-2020).....	7
A.	Généralités.....	7
B.	Objectifs.....	7
C.	Dispositifs .....	8
1.	Actions.....	8
2.	Moyens humains .....	8
3.	Moyens matériels.....	8
4.	Moyens financiers .....	8
5.	Lieux	9
6.	Planning des actions.....	9

## I. Informations générales

---

### A. Création et siège social

L'AEB-Inclusion Association pour Enfants aux Besoins particuliers a été créée le 02 septembre 2018. Son siège social est situé au :

*20 RUE SOUS CHATEAU  
84240 LA BASTIDE DES JOURDANS*

Contact : [aeb.direction@outlook.com](mailto:aeb.direction@outlook.com)

Tel : 06 38 47 09 45

### B. Les membres du conseil d'administration

Le bureau de L'AEB-Inclusion est constitué comme ci-après :

**Présidente bénévole** : Nathalie Gradante – Auxiliaire de vie sociale

**Trésorier bénévole** : Christophe Peretti – Diplômé de droit de l'environnement. Licence de droit.

**Directrice fondatrice – coordinatrice pôle DYS bénévole** : Jessica Peretti – Maîtrise de responsable de formation spécialiste des pratiques de l'éducation inclusive, licence de sciences de l'éducation, DEUG de psychologie.

**Membre administrateur – coordinatrice pôle autisme** : Julie Guilhem – Maîtrise de responsable de formation spécialiste des pratiques de l'éducation inclusive, Maîtrise de responsable de formation spécialiste de la prévention des risques professionnels et de l'ergonomie ; licence de sciences du langage spécialisée dans les troubles de l'acquisition du langage.

### C. Conditions d'adhésion et cotisation

Sont membres actifs et/ou adhérents ceux qui ont pris l'engagement de verser annuellement la somme de 20 euros.

Les prestations de certains intervenants seront payantes. De ce fait, l'adhérent sera tenu de s'inscrire aux ateliers et de régler sa participation, indépendamment de son adhésion.

L'AEB-Inclusion prendra en charge, lorsque cela lui sera possible, tout ou partie du coût des prestations proposées pour les membres s'étant acquittés de la cotisation annuelle.

## D. Tarifs des prestations et ateliers

Le tarif des prestations et ateliers sera indiqué sur le site web et/ou sur les réseaux sociaux de l'association.

Ce coût sera déterminé par :

- Le tarif des professionnels intervenants
- Les capacités de l'association à prendre en charge une partie de leur prestation
- Le statut de membre de l'association

## E. Objectifs généraux

L'AEB-Inclusion a pour objectif d'accompagner les familles ayant des enfants porteurs de trouble neurodéveloppementaux : Prévention, orientation et formation.

# II. Déclinaisons de L'AEB-Inclusion

---

## A. AEB-Inclusion

Dans une dynamique inclusive, les activités proposées par l'association à destination des enfants et de leurs familles sont adaptées en amont pour fournir un environnement inclusif, accessible au plus grand nombre, incluant les enfants porteurs de troubles neurodéveloppementaux.

**Public : Tous les enfants (ordinaire ou en situation de handicap) souhaitant participer aux ateliers avec son/ses parent(s) ou adulte faisant partie de son quotidien (accord parental lorsque l'adulte accompagnant n'est pas un parent). Public : Tous les enfants (ordinaire ou en situation de handicap) souhaitant participer aux ateliers avec son/ses parent(s) ou adulte faisant partie de son quotidien (accord parental lorsque l'adulte accompagnant n'est pas un parent).**

## B. AEB-Information-Formation

Un champ d'action particulièrement important à nos yeux dans la propagation de la philosophie inclusive est celui de la formation, de l'information et de la prévention au sens le plus large. D'une part, l'information et la guidance des parents pour leur redonner le pouvoir d'accompagner leurs propres enfants et leur redonner confiance dans leur expertise parentale. Ensuite, l'information et la prévention de tous les acteurs gravitant autour des projets d'accompagnement mais également des pairs (jeune adultes ou enfants en formation ou scolarisé avec une personne en situation de handicap) et le travail contre les a priori et les stéréotypes. Enfin, la formation des professionnels de l'éducation et de l'enseignement de plus en plus souvent confrontés à des jeunes et enfants

scolarisés en milieu ordinaires et pour lesquels ils ne savent pas quoi mettre en place.

**Public : toute personne intéressée, concernée directement ou indirectement, professionnel, parent, étudiant... Les conditions d'accessibilité, s'il y en a, seront précisées pour chaque événement/conférence/formation.**

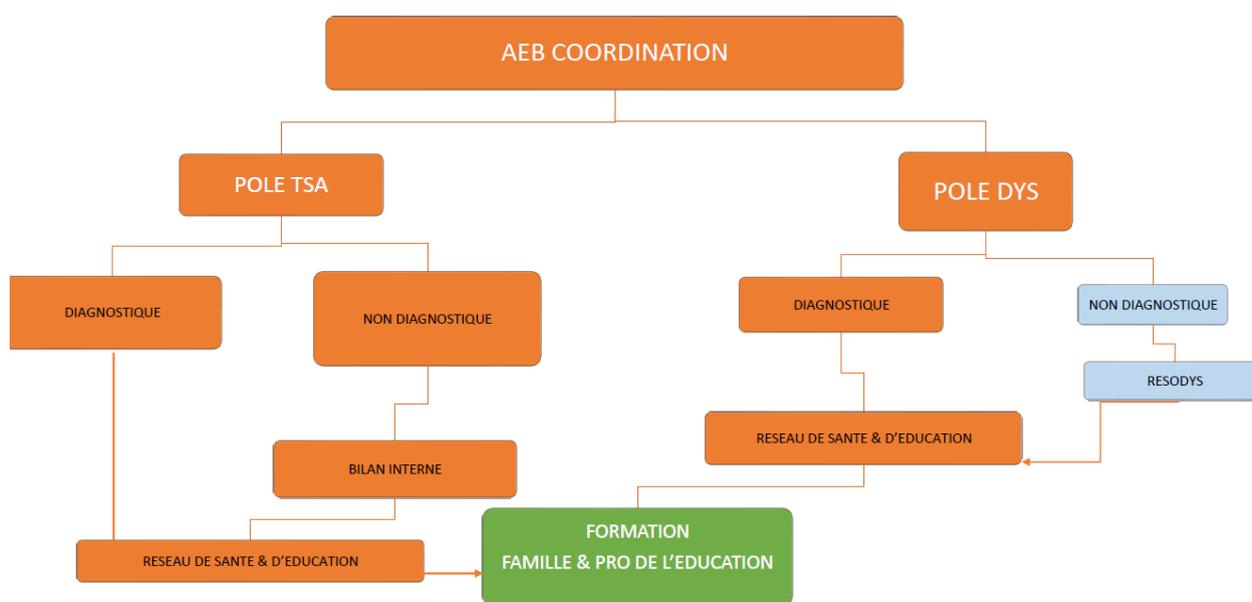
## C. AEB-Coordination

Le mouvement inclusif est un mouvement sociétal et global dont l'un des points de départ est la compréhension et l'accompagnement des personnes en situation de handicap et de leur entourage. L'activité de coordination de notre association aura pour vocation d'apporter soutien et conseil aux familles et aux professionnels.

L'AEB-Coordination se divise en deux pôles :

- **Pôle DYS** Troubles des apprentissages
- **Pôle TSA** Trouble du spectre autistique

**Public : Toutes les familles ayant des enfants en situation de handicap et/ou en difficultés scolaire**



## D. AEB-Edition

Dans la même dynamique que la branche formation de notre association, nous estimons qu'une démarche inclusive commence par la curiosité et la compréhension des handicaps et notamment les handicaps invisibles. L'AEB a donc pour projet de développer une activité éditoriale indépendante visant à créer des ressources informationnelles originales et dans un format rédactionnel inclusif, à destination des familles et des professionnels.

## II. Projet associatif (2019-2020)

---

### A. Généralités

Le projet associatif de L'AEB-Inclusion vise à définir, pour l'année en cours et à venir, le cadre et les orientations dans lesquels s'inscrivent les activités conduites au sein de l'association.

Il concerne aussi bien le fonctionnement de la vie associative que le travail assuré par les équipes permanentes, tant au niveau du siège que des délégations locales.

Le projet associatif constitue une plate-forme institutionnelle servant à guider l'action dans le respect des valeurs fondatrices de L'AEB-Inclusion

Il définit des lignes de conduite accompagnant la multiplicité des actions entreprises, constitue une aide à la décision, et encadre les choix à opérer face aux situations nouvelles.

### B. Objectifs

- L'AEB-Inclusion souhaite proposer des **conférences** pour comprendre les troubles neurodéveloppementaux
- L'AEB-Inclusion souhaite proposer sa première **formation en ligne** dont le sujet précis est encore à ce jour indéterminé.
- L'AEB-Inclusion souhaite proposer son 1<sup>er</sup> **forum** permettant une rencontre avec les membres de l'équipe permanente, les bénévoles, les professionnels partenaires de l'association ainsi que les adhérents, mais également toute personne intéressée par l'association.
- L'AEB-Inclusion souhaite **publier son 1<sup>er</sup> ouvrage** de la série « *300 mots pour comprendre* » au **format numérique** intitulé « 300 mots pour comprendre l'autisme ».
- L'AEB-Inclusion souhaite **publier son 1<sup>er</sup> ouvrage** de la série « *Plume d'enfant* » au **format papier** intitulé « Emotions et cerveau ».

## C. Dispositifs

### 1. Actions

L'AEB-Inclusion a pour objectif de proposer, de façon régulière et suivie au cours de l'année, des ateliers adulte/enfant, des formations/conférences, des temps de rencontre et d'échange, et ce par elle-même et/ou en collaboration avec d'autres association/collectifs.

### 2. Moyens humains

L'AEB-Inclusion peut compter, pour mener à bien ses objectifs et ses projets, sur une équipe permanente composée d'une part des membres du bureau, d'autre part des membres de l'administration (cf. II.B. Membres de l'équipe permanente, p.3). Les membres de l'équipe permanente assurant la gestion de l'association ainsi que la coordination des personnes et des projets sont :

- Madame Jessica PERETTI : directrice et fondatrice de L'AEB-Inclusion
- Madame Julie GUILHEM : coordinatrice pôle TSA

### 3. Moyens matériels

L'AEB-Inclusion souhaite mettre en place un partenariat avec la mairie de la Bastide des Jourdans et toutes autres communes de la région PACA.

L'AEB-Inclusion accepte les dons matériels.

### 4. Moyens financiers

L'AEB-Inclusion est une association à but non lucratif dont les ressources sont constituées uniquement :

- Par les recettes des ateliers payants
- Par les dons récoltés lors d'événements payants/gratuits
- Par les recettes des événements visant à la récolte des fonds (type bourse aux livres)
- Par la cotisation lors de l'adhésion à l'association

### 5. Lieux

L'AEB-Inclusion n'a, à ce jour, pas de local privé.

L'AEB-Inclusion dispose d'un siège social (cf. II.A. Création et siège social p.3).

## 6. Planning des actions

Date & lieu	Action
A venir	Forum AEB
A venir	Conférence « Troubles neurodéveloppementaux » DYS
A venir	Conférence « Troubles neurodéveloppementaux » TDA-H
A venir	Conférence « Troubles neurodéveloppementaux » AUTISME
A venir	FORMATION PARENT
A venir	Permanence AEB-Coordination









